

279

P  NP

DM80

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

**PROJET PARC ÉOLIEN**

**SAINT-VALENTIN**

**MONTÉRÉGIE**

Je suis résidente de Saint-Bernard-de-Lacolle, municipalité voisine de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien-de-Napierville. J'aurais près de chez moi 8 méga éoliennes de 483 pieds implantées par le projet KSE du peuple autochtone et cela malgré le refus des élus municipaux de Saint-Cyprien. Pourquoi les autochtones ont-ils la permission du gouvernement pour venir nous imposer leur projet éolien malgré notre refus? Est-ce que moi je peux construire ma maison sur leur terre, la réponse est non, je n'ai même pas le droit d'habiter sur la réserve.

Comment pouvons-nous accepter d'être ainsi bafoués? J'ai peur que dans un avenir proche ma municipalité (Saint-Bernard-de-Lacolle) se voit elle aussi imposer un tel projet contre sa volonté, nous avons déjà été approchés à ce sujet!

Je suis doublement pénalisé puisque devant chez moi j'aurais les éoliennes de Saint-Cyprien et que la maison de ma fille cadette pourrait être entourée d'éoliennes puisqu'elle demeure à Saint-Valentin. Nous croyons qu'il y aura de sérieux impacts sur notre qualité de vie et notre environnement. Nous avons choisi de vivre à la campagne pour la nature, la tranquillité, avoir près de chez soi 25 structures géantes de 483 pieds qui tournent constamment jour après jour, toujours le même bruit incessant, je suis inquiète pour notre santé mentale et physique. Vous dites que le syndrome éolien n'est pas prouvé scientifiquement; stress, fatigue, maux de tête, démotivation, acouphène et quoi d'autre? Plusieurs perdront santé et qualité de vie!

Pourquoi peut-on ériger une éolienne à 750 mètres de ma demeure et qu'on exige 2 kilomètres pour une église où il n'y a pratiquement jamais personne, c'est un non sens. J'approche de la retraite, je vivrais chez moi à temps plein avec ces structures bruyantes. Mon mari et moi avons travaillé fort pour avoir une belle propriété mais un jour nous devons la vendre. Vous croyez que je n'aurais aucune perte de valeur, vous nous dites que présentement qu'il n'y a aucune plainte en ce sens, ça ne veut pas dire que le problème n'existe pas! Présentement dans ma région lorsqu'on met sa résidence en vente on doit préciser la possibilité de la présence future d'un projet éolien sinon c'est un défaut (vice) caché. Perdre 20 à 25% de la valeur de sa propriété c'est une perte majeure pour un résident dont l'unique avoir est sa maison. Je connais un voisin dont la demeure est en vente depuis 1 an. Lorsqu'il précise la possibilité de la venue d'éoliennes, les acheteurs se désistent, le problème existe vraiment.

Je suis contre l'implantation d'éoliennes industrielles en zone habitée et sur les meilleures terres du Québec. Je ne comprends pas qu'un conseil municipal ainsi qu'une minorité de cultivateurs pour une question d'argent imposent ce projet aux municipalités voisines.

Aucune consultation avec Saint-Cyprien et ses cultivateurs qui se verront imposer 25 pylônes pour acheminer l'électricité au poste d'Hydro-Québec. Sept (7) municipalités se sont regroupées pour former une coalition contre ce projet. Deux (2) regroupements de citoyens ont été formés pour nous aider à nous débattre avec ce problème. Où est l'acceptabilité sociale? La majorité de la population ne veut pas de ce projet.

Est-ce que ma région doit subir la destruction de son environnement, de son patrimoine visuel, tout ça à cause d'une décision politique. Quel désastre!

Memories presented by  
Jacelyne Arrial



Jacelyne Arrial